

Préfet du Val-de-Marne

PREFECTURE

Direction des relations avec les collectivités territoriales Bureau des élections et des associations

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 25 SEPTEMBRE 2011

ARRÊTÉ N°2011/3081

portant publication des listes de candidats

LE PREFET DU VAL-DE-MARNE, Chevalier de la légion d'honneur, Officier de l'ordre national du mérite,

Vu le code électoral et notamment les articles L.298, L.300 à L.304, R.149, R.151 et R.152;

Vu le décret n° 2011-530 du 17 mai 2011 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu les déclarations de candidatures enregistrées en Préfecture ;

Sur la proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Val de Marne ;

ARRÊTE:

Article 1^{er}.- En application des articles L.298 à L.304 et R.149 à R.152 du code électoral, ont été régulièrement déposées et enregistrées à la Préfecture du Val de Marne, les déclarations des listes de candidats dont l'intitulé et la composition figurent ci-après :

I. « Liste Front National pour la défense des communes de France »

- 1. M. Dominique JOLY
- 2. Mme Jeannine VIAUD LE NEONARD
- 3. M. Gérard MARGALLÉ
- 4. Mme Thérèse PATRY
- 5. M. Edouard FONTANA
- 6. Mme Michelle GUILLEMART
- 7. M. Jean-Paul ESPINAR
- 8. Mme Jocelyne LAVOCAT

II. « Avec Laurent LAFON, une nouvelle voix pour le Val-de-Marne »

- 1. M. Laurent LAFON
- 2. Mme Karine RENOUIL-TIBERGHIEN
- 3. M. Jean-François LE HELLOCO
- 4. Mme Frédérique PRADIER
- 5. M. Emmanuel MARFOGLIA
- 6. Mme Monette HOCHARD
- 7. M. Jacques POIRSON
- 8. Mme Sylvie BRUON

III. « UNION POUR LE VAL DE MARNE »

- 1. M. Christian CAMBON
- 2. Mme Catherine PROCACCIA
- 3. M. Jacques LEROY
- 4. Mme Françoise LECOUFLE
- 5. M. Jean-Claude GENDRONNEAU
- 6. Mme Françoise SOURD
- 7. M. Bruno CASTELNAU
- 8. Mme Christel ROYER

IV. « ÉCOLOGIE ET OUVERTURE »

- 1. Mme Marie-Isabelle HECK
- 2. M. Pierre ROUSSOULIÈRE
- 3. Mme Christine POLETTO
- 4. M. Claude QUENAULT
- 5. Mme Laetitia LÈCOLLE
- 6. M. Pierre-Michel FORGET
- 7. Mme Claudette FYOT
- 8. M. Jean Gabriel NORDMANN

V. « Union centriste, démocrate et indépendants »

- 1. M. Jean-Jacques JÉGOU
- 2. Mme Cécile DENIARD
- 3. M. Arezki OUDJÉBOUR
- 4. Mme Annie-France VIDON
- 5. M. François DE LANDES DE SAINT PALAIS
- 6. Mme Elisa MORMIN
- 7. M. Stéphane TRAINEAU
- Mme Sarah GANNE-LEVY

VI. « Ensemble pour le Val de Marne, la gauche et les écologistes rassemblés »

- 1. M. Luc CARVOUNAS
- 2. Mme Laurence COHEN
- 3. M. Christian FAVIER
- 4. Mme Esther BENBASSA
- 5. M. Laurent DUTHEIL
- 6. Mme Monique TIRODE
- 7. M. Jean-Marc NICOLLE
- 8. Mme Christine JANODET

Article 2.- Le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Président du Bureau du Collège électoral, affiché dans le bureau de vote et publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Copie certifiée conforme à l'original Par délégation, le Chef de bureau

Michel DUPUY

a Créteil, le 19 SEP. 2011

Le Préfet du Val-de-Marne

Dierre DARLOUT